



COMMUNIQUE DE PRESSE

VERSAILLES GRAND PARC RESTE VIGILANT SUR LE PROJET DE TANGENTIELLE GRAND OUEST

13 décembre 2012

François de Mazières, député-maire de Versailles et président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se félicite que les décisions prises par le conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) le 13 décembre 2012 sur le projet de Tangentielle Ouest intègrent les principales remarques émises par la communauté d'agglomération.

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc rappelle qu'elle reste très vigilante sur l'avancée de ce projet majeur de tram-train entre Saint -Cyr-L'École RER et Saint-Germain-en-Laye RER dans un premier temps, et, dans un second temps jusqu'à Poissy et Achères dont l'objectif est de répondre à la demande croissante de déplacement des Franciliens de banlieue à banlieue en transport en commun.

Les propositions émises par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et validées par le Conseil d'administration du STIF ont été intégrées dans le dossier qui sera soumis à enquête publique avant l'été 2013.

Parmi ces propositions, on peut citer :

1 - la prise en compte du projet de requalification de l'Allée royale de Villepreux.

Le tracé de la Tangentielle ouest est géographiquement inséré entre le parc du château de Versailles et le site classé de la Plaine de Versailles.

L'agglomération de Versailles Grand Parc a demandé que les questions paysagères et patrimoniales soient mieux prises en compte par le projet.

La traversée de l'allée royale de Villepreux par la TGO fera donc l'objet d'une étude spécifique permettant de concilier les fonctionnalités de la TGO et l'aspect paysager de l'allée royale. Une halte au droit de l'allée royale pourra être envisagée dans un second temps.

2 - Le STIF a accepté qu'une étude de réaménagement soit menée sur l'aménagement de la gare Saint Cyr RER.

Une réflexion particulière sera apportée sur le dimensionnement des parkings de Saint-Cyr RER et de la future gare de Saint-Cyr ZAC (le nom exact de la station sera défini dans le cadre du projet) afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun et ne pas accentuer les difficultés de circulation dans le secteur.



3 - Les ateliers garages de la TGO

Une optimisation de l'espace disponible pour ces ateliers garages sera réalisée dans le cadre de l'avant-projet afin de **réduire au maximum les impacts visuels sur ce secteur visible des fenêtres du château**. Ces ateliers feront l'objet d'un **traitement paysager particulier** avec notamment la **réalisation d'une toiture végétalisée et la plantation d'arbres à proximité**.

4) L'agglomération de Versailles Grand Parc a obtenu que les projets de développement économique et de création de logements (avec notamment des voies d'accès), respectivement portés par la communes de Bailly et de Noisy soient pris en compte par le STIF dans son schéma d'élaboration.

Contact médias :

Echos de Villes
Marie-Christine Decoos - Sophie Prévost
Tél 01 42 21 12 18